

L'assurance vie temporaire¹ de la Financière Foresters™ procure une couverture pendant les moments où vous en avez le plus besoin.

Couverture de base	Montant de la prestation	Prime prévue
Assurance vie temporaire (_____ ans)		
Option de transformation La police peut être transformée en une assurance vie permanente de Foresters sans preuve d'assurabilité. Dans le cadre de la transformation, l'option comprend un avenant temporaire sur l'assurance vie permanente.	Inestimable	Aucune prime supplémentaire
Option d'échange La police peut être échangée sans preuve d'assurabilité pour une police d'assurance vie temporaire de Foresters à plus long terme.	Inestimable	Aucune prime supplémentaire
Aide en cas de deuil Les frais de services-conseils allant jusqu'à 1 000 \$ peuvent être remboursés aux bénéficiaires pour les aider à gérer leur deuil.	1 000 \$	Aucune prime supplémentaire

Bénéfices facultatifs

Bénéfice en cas de décès accidentel Il procure un bénéfice de 300 000 \$ en cas de décès attribuable à une blessure corporelle accidentelle.		
Avenant d'assurance temporaire pour enfants Il procure une assurance vie temporaire pour chaque enfant admissible de la personne assurée. Il inclut un Droit de transformation, permettant à chaque enfant assuré de transformer jusqu'à 250 000 \$ d'assurance permanente sans fournir de preuve d'assurabilité.		
Assurance temporaire Il fournit une assurance vie temporaire renouvelable et transformable pour des périodes moins longues que celle du régime de base sur la tête de la personne assurée ou sur celle du conjoint de cette personne.		
Garantie d'exonération des primes Les primes sont exonérées jusqu'à l'expiration de l'avenant si la personne assurée est atteinte d'invalidité totale pendant au moins six mois et est incapable de travailler.	Exonération de primes mensuelles	
Total des primes prévues Primes assujetties aux modalités d'assurance		

Plus : Bénéfices de membre offerts à titre gracieux²

Pour vous et votre famille	Montant de la prestation	Prime prévue
Avance en cas de maladie en phase terminale Avance sans intérêts pouvant aller jusqu'à 75 % de la valeur nominale totale de l'assurance vie en vigueur de Foresters.	Maximum de 250 000 \$	Offert aux membres à titre gracieux
Bourses d'études sur concours³ Bourses d'études postsecondaires renouvelables, chacune d'une valeur pouvant atteindre 8 000 \$.	Maximum de 8 000 \$ par enfant	Offert aux membres à titre gracieux
Bourse d'études pour orphelin Par année par enfant, renouvelable sur une période pouvant atteindre 4 années d'études postsecondaires à temps plein dès le décès des deux parents (à concurrence de 6 000 \$), d'un père ou d'une mère monoparental (à concurrence de 3 000 \$) ou d'un des deux parents (à concurrence de 1 500 \$).	Maximum de 24 000 \$ par enfant	Offert aux membres à titre gracieux
Bénéfice pour orphelin Paiement mensuel aux orphelins accordant 900 \$ par mois par enfant au tuteur légal des enfants de moins de 18 ans au décès des deux parents.	Maximum de 194 400 \$ par enfant	Offert aux membres à titre gracieux
Subventions communautaires de Foresters Ce programme de Foresters accorde aux membres des subventions qui les aident à organiser des activités de bénévolat et des activités familiales divertissantes au sein de leur communauté.	Jusqu'à 2 000 \$ par subvention (max. 3 par an)	Offert aux membres à titre gracieux
Activités communautaires stimulantes Occasions de participer à des activités bénévoles comme la construction de terrains de jeux	Inestimable	Offert aux membres à titre gracieux
Programme d'aide en situation d'urgence Aide financière temporaire, à court terme, aux membres touchés par de graves problèmes personnels, un sinistre ou une situation d'urgence d'envergure.	300 \$ par membre	Offert aux membres à titre gracieux
Monnaie courante et Lien juridique Accès téléphonique gratuit à deux services Des conseillers agréés peuvent vous aider à régler vos problèmes d'argent quotidiens, votre budget et vos dettes par exemple. Accès gratuit ou à prix réduit à des services juridiques à plusieurs endroits.	Inestimable	Offert aux membres à titre gracieux

Pour en apprendre davantage sur la Financière Foresters, rendez-vous à foresters.com ou appelez-nous sans frais au 800 267-8777.

La présente feuille de travail est purement informative. Elle ne fait pas partie du contrat d'assurance vie entière sans participation de Foresters et n'a pas pour but de modifier, de quelque manière que ce soit, les modalités du contrat. Pour connaître ces modalités, veuillez consulter le contrat d'assurance vie entière sans participation de Foresters. Les contrats sont émis par Foresters, compagnie d'assurance vie.

¹ Établi par Foresters, compagnie d'assurance vie.

² La description des bénéfices de membre que vous pourriez avoir repose sur l'hypothèse que vous êtes membre de la Financière Foresters. Les bénéfices de membre de la Financière Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions spécifiques à chaque bénéfice, et peuvent être modifiés ou annulés sans préavis. Pour en savoir plus sur l'adhésion et ses bénéfices, consultez foresters.com.

³ Ce programme est administré par International Scholarship and Tuition Services, Inc.